

عن أبي هريرة رضي الله عنه قال : أمر النبي صلى الله عليه وسلم
بالصدقة فقال رجل : يا رسول الله ! عندي دينار
فقال النبي صلى الله عليه وسلم : تصدّق به على نفسك
قال الرجل : عندي آخر
فقال النبي صلى الله عليه وسلم : تصدّق به على ولدك
قال الرجل : عندي آخر
قال النبي صلى الله عليه وسلم : تصدّق به على زوجتك
قال الرجل : عندي آخر
قال النبي صلى الله عليه وسلم : تصدّق به على خادمك
قال الرجل : عندي آخر
قال النبي صلى الله عليه وسلم : أنت أبصر



D'après Abou Houreira (qu'Allah l'agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a ordonné de faire l'aumône.



Un homme a dit alors : Ô Messenger d'Allah ! J'ai un dinar.
(1)

Le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit : « Donne-le en aumône à ta propre personne ».
L'homme a dit : J'en ai un autre.

Le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit : « Donne-le en aumône à ton enfant ».
L'homme a dit : J'en ai un autre.

Le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit : « Donne-le en aumône à ton épouse ».
L'homme a dit : J'en ai un autre.

Le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit : « Donne-le en aumône à ton servant ».
L'homme a dit : J'en ai un autre.

Le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit : « Tu sais mieux ». (2)

(Rapporté par Abou Daoud dans ses Sounan n°1691 et authentifié par Cheikh Albani dans sa correction de Sounan Abi Daoud)

Jugement : authentifié par Cheikh Albani dans sa correction de Sounan Abi Daoud (Cheikh Albani)